

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept janvier, à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE et à la salle des Congrès de la Mairie de Trèbes, sous la Présidence de Monsieur Eric MENASSI, Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 25

Date de convocation du Comité : 10 janvier 2023

TITULAIRES PRESENTS :			
Mesdames	VIEU Brigitte	SIAH Fresquel	
	BOYER CORCUFF Marie Laure	SIAH Corbières Maritimes	
	RIVIERE Marilyse	Syndicat de bassin Orbieu Jourres	
	VERGNES Magali	Conseil Départemental 11	
Messieurs	MENASSI Eric	SM Aude Centre	
	DEMANGEOT François	SIAH Fresquel	
	AZAIS DE VERGERON Gilles	SIAH Fresquel	
	GINIES Alain	Conseil Départemental 11	
	DEDIES Daniel	Conseil Départemental 11	
	FAURAN Jean Paul	SIAH Corbières Maritimes	
	BARDIES Pierre	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	ARAGOU Christian	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	GUICHOU Jean Régis	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	BELART Xavier	Syndicat Mixte du Delta de l'Aude	
	JAMMES Michel	SIAH Berre et Rieu	
	CASATO Didier	SIAH Berre et Rieu	
	TEXIER Bruno	SIAH Berre et Rieu	
TITULAIRES REPRESENTES :			
	MAGRO Christian (SMAC)	représenté par	SIRE Bernadette
	VERGE Jean Luc (SIAH Fresquel)	représenté par	DIMON Jacques
	RIO Jean Louis (SMDA)	représenté par	LACOMBE Gérard
	IZARD Alain (SIAH Berre et Rieu)	représenté par	MONTLAUR Jean Claude
	DEVIC Bernard (SIAH Corbières Maritimes)	représenté par	PUJOL Michel
	DURAND Pierre (SMAH HVA)	représenté par	FERNANDEZ David
	MATEILLE Séverine (CD11)	représentée par	LARRUY Marie Ange
	FABRE Alain (SMAC)	représenté par	VAUJANY Aline

M. GINIES Alain a été nommé secrétaire de séance.

**OBJET : AVIS EPTB SUR LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU BITERROIS**

Le SMMAR, EPTB Aude, est saisi le 26 octobre 2022 par le syndicat mixte du SCOT du Biterrois pour un avis en tant que personne publique associée (PPA) sur le projet de schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Biterrois arrêté le 25 octobre 2022.

Globalement, le projet de SCoT est cohérent avec les objectifs de bonne gestion des bassins notamment ceux qui concerne l'aire de l'EPTB Aude.

Le SMMAR émet un **avis favorable** globalement, cependant avec quelques réserves sur le document complet.

Le Comité syndical, à l'unanimité des voix :



**APPROUVE** l'avis proposé en annexe sur le projet de schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Biterrois,

**EMET** un avis favorable avec réserves pour le projet de schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Biterrois

**AUTORISE** le Président à signer tout document s'y rapportant

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.*

Eric MÉNASSE  
Président du SMMAR



REÇU EN PREFECTURE

le 24/01/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-011-251101549-20230117-CS\_DELIB13\_